



STOP

RECONNAÎTRE LES REVUES PRÉDATRICES

« DÉFINITION »

Les revues et les éditeurs prédateurs sont des entités qui privilégient l'intérêt personnel au détriment de l'érudition et se caractérisent par des informations fausses ou trompeuses, un écart par rapport aux bonnes pratiques rédactionnelles et de publication, un manque de transparence et/ou le recours à des pratiques de sollicitation agressives et sans discernement.

(Référence : notre traduction, *Nature* 2019; 576 : 201-212)

▲ ATTENTION

Le fait d'être associé à une revue trompeuse pourrait entraîner des pertes financières et nuire à votre réputation et à celle de votre établissement.

▲ PUBLICATION RAPIDE

Publication garantie, parfois dans un délai très court.

▲ INVITATION

Envois massifs d'invitations non sollicitées à publier.

▲ PROCESSUS ÉDITORIAL

Peu d'information sur les étapes de publication ni sur le calendrier de publication.

▲ DROIT D'AUTEUR

Transfert du droit d'auteur exigé avant l'acceptation de l'article.

▲ FRAIS DE PUBLICATION

Païement de frais de publication exigé avant l'acceptation sans que ce soit clairement indiqué.

▲ TITRE

Très similaire à celui d'une revue établie.

▲ SITE WEB

Non-professionnel, il est difficile d'y identifier et de contacter l'éditeur.

▲ ARTICLES

Ne correspondent pas à la portée de la revue.

▲ INDEXATION

Absente des bases de données indiquées sur le site ou de celles que vous utilisez.

▲ ÉTHIQUE ET AFFILIATION

La revue n'est pas membre d'un organisme savant reconnu ou/et elle présente une fausse affiliation.

▲ PROJET ÉDITORIAL

La revue n'a pas un projet éditorial bien défini.

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE SUPPLÉMENTAIRE ?

Parlez-en à votre superviseur et à vos collègues. Consultez votre bibliothécaire de liaison ou disciplinaire.

La réalisation de ce poster a été faite sous l'égide de



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR